

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2021_038

Séance du lundi 12 avril 2021

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 06/04/2021

Présents : 18

L'an deux mille vingt-et-un et le douze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,

Votants : 18

Pour : 18

Contre : 0

Secrétaire de séance: Christelle FOLCHER

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés:

Excusés: Sophie BOISSIER

Absents:

Objet: Vote du compte administratif complet - pont_montvert_sud_lozere - DE_2021_038

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de MAURIN Stephan délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés			86 870.39		86 870.39	
Opérations de l'exercice	1 203 039.28	1 333 132.04	428 962.65	583 591.45	1 632 001.93	1 916 723.49
TOTAUX	1 203 039.28	1 333 132.04	515 833.04	583 591.45	1 718 872.32	1 916 723.49
Résultat de clôture		130 092.76		67 758.41		197 851.17
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement Total		197 851.17
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

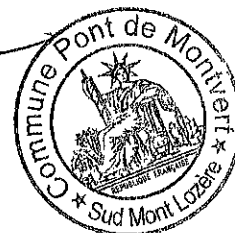
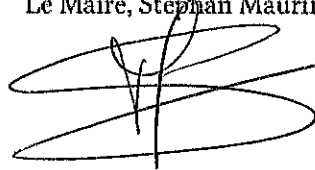
4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

		au compte 1068 (recette d'investissement)
Préfecture de Mont	RF 130092.76	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)
Contrôle de légalité		
Date de réception de l'AR: 30/04/2021		
048-200057594-20210412-DE_2021_038-DE		

Fait et délibéré LE PONT DE MONTVERT, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Stéphan Maurin



RF Préfecture de Mande
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 30/04/2021 048-200057594-20210412-DE_2021_038-DE